

# 29M

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 10.000 euros  
Siège social : 50 boulevard de la Saussaye  
92200 NEUILLY SUR SEINE

810 767 038 R.C.S. NANTERRE

## PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 7 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le sept octobre  
à seize heures

Au siège social,

50 boulevard de la Saussaye  
92200 NEUILLY SUR SEINE

Monsieur Gilles TATEOSSIAN

Représentant la société ABC PARTICIPATIONS, Associée Unique de la société 29M, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 €, divisé en 10.000 parts sociales de 1 € de nominal chacune,

et Gérant de la Société

A préalablement exposé ce qui suit :

- les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2024.
- la décision de l'Associée Unique en date du 30 juin 2025.
- Le texte du projet de décisions.

Le Gérant déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'Associée Unique ou tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Associée Unique lui donne acte de cette déclaration.

Le Gérant rappelle que l'Associée Unique est appelée à prendre des décisions sur l'ordre du jour suivant :

- Décision à prendre par application de l'article L 223-42 du Code de Commerce : dissolution anticipée ou non de la société.
- Pouvoirs en vue des formalités.

## PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance et pris connaissance des comptes arrêtés au 31 décembre 2024, approuvés par l'Associée Unique en date du 30 juin 2025, statuant conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de Commerce, décide de ne pas dissoudre la société.

## DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'Associée Unique et le Gérant, et consigné sur le registre des décisions.

Gérant  
**Monsieur Gilles TATEOSSIAN**



Associée Unique  
**ABC PARTICIPATIONS**  
rep. par Monsieur Gilles TATEOSSIAN

